

## L'installation du Mobil'Histoire77 : conditions techniques



Pour accueillir le Mobil'Histoire77, vous devez remplir les conditions techniques décrites ci-dessous. Si elles ne sont pas remplies, le véhicule ne pourra être installé.

### Dimensions, surface de stationnement

Aire de stationnement : 67,50 m<sup>2</sup>

Longueur : 15 m

Largeur extensions fermées : 2,55 m

Largeur extensions ouvertes : 4,50 m

Hauteur : 3,80 m

Laisser environ 7 mètres disponibles devant la remorque en stationnement afin de permettre les manœuvres d'attelage et de dételage.

### Accessibilité de l'établissement

L'établissement doit disposer d'une aire de stationnement (ex : cour de récréation) accessible au Mobil'Histoire77 et permettant les manœuvres de celui-ci (en général, entrée accès pompiers). Cette aire devra être **impérativement fermée** afin de sécuriser le véhicule.

### Installation

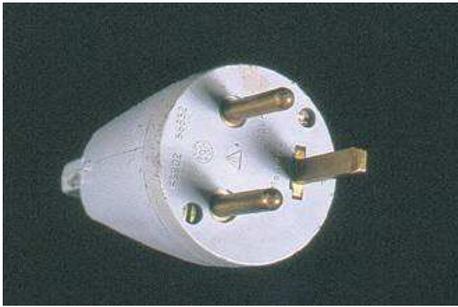
L'installation s'effectue en concertation avec l'emprunteur. De façon générale, elle s'effectue ainsi :

Dépôt : lundi matin

Retrait : vendredi après-midi

### Branchement électrique

Une fourniture en électricité est nécessaire en 230 V, 32 A monophasé. Le Mobil'Histoire77 est équipé d'une **prise mâle Maréchal ou Legrand, 32 A, 230 V, 250 V, 2 broches + terre, type DS3 1P + N + T**. Le branchement s'effectue à l'avant gauche de la remorque.



Prise Maréchal

ou



Prise Legrand

**Si vous ne disposez pas de la prise nécessaire au branchement du Mobil'Histoire77, le Conseil départemental prendra en charge son installation (uniquement pour les collèges publics).**

### Chauffage / Climatisation

Le Mobil'Histoire77 est équipé de 2 radiateurs électriques et de 2 climatiseurs réversibles.

**Important :** d'octobre à avril, il est nécessaire de laisser le chauffage pendant la nuit afin de garantir le confort des visiteurs et la protection du matériel.

### Dispositifs de sécurité



Le Mobil'Histoire77 est conçu pour accueillir simultanément 30 personnes maximum. Il est équipé de 2 extincteurs, conformément à la réglementation en vigueur. Il est doté d'une issue de secours (en plus de l'entrée principale) et de 2 alarmes incendies.

**Attention :** la largeur de l'issue de secours (70 cm) ne permet pas le passage d'un fauteuil roulant. La hauteur de la marche à descendre est de 50 à 70 cm maximum.